

DATE DE
CONVOCATION

09 Décembre 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 22

Votants 25

Objet :

Budget 2025 –
Engagement du quart
des dépenses
d'investissement 2025

N° 27.299.24/36

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORD

MAIRIE
DE
GRAVIGNY



***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 Décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Abdelkader BENOUDA, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Jean-Pascal Lecoq, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr Xavier LORDET à Mr Marcel VANOT
Mr Pascal DOAT à Mme Florence PIQUET
Mr Manuel CRETOT à David PERREAU

Absents :

Mme Jocelyne DUCHESNE
Mme Gwendoline LEBLANC-GONSARD

A été élue secrétaire de séance : Mme Florence PIQUET

Vu l'article L 2311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nécessité de pouvoir engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2025,

Considérant qu'il convient de pouvoir poursuivre les programmes d'investissement en attendant le vote du budget primitif, notamment ceux inscrits en autorisation de programme,

Considérant, que des dépenses peuvent être urgentes, donc à engager avant l'adoption du budget primitif,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser, le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2024, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025 pour le budget principal VILLE :

Chapitre	Budget 2024 (hors reports)	BP 2025 : ¼ des crédits
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	196 515 €	49 128 €
Chapitre 204 Aides à l'équipement	26 600 €	6 650 €
Chapitre 21 Immobilisations Corporelles	652 115 €	163 028 €
Chapitre 23 Travaux en cours	198 400 €	49 600 €
Chapitre 27 : Prêt	1 000 €	250 €

Ce même mode de calcul s'appliquera au compte « nature » à l'intérieur de chaque chapitre. Selon les besoins, des virements pourront être effectués.

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

